

## La CGT et l'OGBL signent une nouvelle convention transfrontalière

**Date :** 6 février 2019

**Philippe Martinez et Denis Schnabel , pour la CGT, et leur homologues du syndicat luxembourgeois OGBL, ont signé le 15 janvier une convention visant à renforcer la défense des salariés – et tout particulièrement celle des quelque 100.000 travailleurs frontaliers lorrains qui se rendent chaque jour au Luxembourg.**



Nous avons déjà conclu un accord de coopération bilatérale en 2005, mais il nous fallait dépoussiérer cette convention en tenant compte du rôle moteur du Luxembourg dans l'économie régionale et du nouveau règlement européen qui permet de mettre en place des zones franches dans les régions frontalières.

Denis Schnabel, secrétaire régional Grand Est la CCGT

Les deux syndicats s'engagent élaborer des propositions conjointes, notamment au sein du conseil syndical interrégional, qui regroupe la CGT, la CFDT Unsa, FO et la CFTC en Lorraine, l'OCBL et la LCGB au Luxembourg et la DGB en Sarre et en Rhénanie-Palatinat. Cette Grande Région compte 11,6 millions d'habitants dont 5 millions d'actifs et 232 000 frontaliers, dont une moitié de Français qui travaillent au Luxembourg pour les trois quarts d'entre eux. Dans cet espace considéré comme le laboratoire de l'Europe, les syndicats notent que la libre circulation des capitaux et des populations n'a pas empêché le dumping social et fiscal. La convention CGT-OGBL dénonce une Europe sociale en panne et juge la synergie indispensable pour aider les travailleurs à conquérir de nouveaux droits.